



COMMUNE DE VALLOUISE- PELVoux

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Le 23 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de Vallouise-Pelvoux s'est réuni Mairie - Salle Marcel Regout sous la présidence de Gaelle MOREAU, Maire, suivant convocation transmise le jeudi 9 avril 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : ADISSON Frank, ALPHAND Thierry, ALTOBELLI Jacques, BALCET Fanny, BARONNAT Bernard, BECKER Eric, BROUMAULT Olivier, CHERFILS Jacqueline, CLERET DE LANGAVANT Maixent, COQUILLAT Catherine, FISCHER Maryline, LIMARE Camille, MOREAU Gaelle, MOUTIER Gerard, PIRON Silène, QUANTIN Lauriane, VIESSANT Celine

Excusé ayant donné procuration : KIRKYACHARIAN Luc à MOREAU Gaelle, TURPIN-HUTTER Anne à CHERFILS Jacqueline

Secrétaire de séance : FISCHER Maryline

2026-027 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU M49 BP 2026

Il est rappelé à l'assemblée délibérante que chaque année le Conseil municipal vote le budget prévisionnel du budget annexe de la régie de l'eau. Il prévoit ainsi pour l'année l'ensemble des recettes et des dépenses nécessaires à la mise en œuvre de son action. Il est rappelé également que le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de la collectivité.

Les recettes et les dépenses s'équilibrent :

- à la somme de 440 432,82€ pour la section de fonctionnement,
- à la somme de 1 476 886,35€ pour la section d'investissement.

Vu le projet de budget adressé aux conseillers municipaux le 09 avril 2026 ;

Vu l'article L.2311-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.2312-2 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la présentation budgétaire par chapitre faite lors de la séance ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 005-200064657-20260423-2026_027-DE

D'approuver le budget primitif 2026.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 23 avril 2026

Le président de séance,
Gaelle MOREAU, Maire



Le secrétaire de séance,
Maryline FISCHER

